



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

DOSSIER DE REINSCRIPTION

Cachet DRI / RECHERCHE / SEFCO / CFAIURC

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017 - 2018

Pour prendre rendez-vous ou pour effectuer votre réinscription par internet :

<http://www.univ-orleans.fr/service-central-de-scolarite/reinscription>

Si vous effectuez votre réinscription par INTERNET,

votre dossier doit être renvoyé immédiatement après la saisie accompagné des pièces justificatives demandées page 4.

NUMEROD'ETUDIANT :

DATE DE NAISSANCE :

1. Renseignez toutes les rubriques avec précision, cochez les cases correspondant à votre situation ou à votre choix.

Etat civil

NOM DE FAMILLE..... NOM D'USAGE.....

PRENOMS

Inscription à l'Université d'Orléans – 2017 /2018 *

Diplôme préparé et année d'étude :

Le cas échéant, préciser la mention, spécialité ou option :

* Inscription principale dans le diplôme le plus élevé; pour toute inscription complémentaire, prendre RV avec le service de scolarité de l'UFR.

Situation familiale

- célibataire sans enfant
 - en couple sans enfant
 - célibataire avec enfants
 - en couple avec enfants
- nombre enfants :

Handicap

- OUI (joindre les justificatifs)
 - NON
- précisez :

Service National (joindre les justificatifs en cas de changement de situation)

- 6 - journée de défense et citoyenneté effectuée
- 4 - service accompli
- 7 - non concerné(e)
- 8 - journée de défense et citoyenneté en attente
- 3 - exempté
- 5 - recensé

Adresse parentale

Adresse :

..... code postal : Commune.....

Pays.....

Type d'hébergement

- Résidence universitaire du CROUS
- Domicile parental
- Location
- Colocation
- Chambre étudiant chez un particulier
- Foyer
- Autre moded'hébergement

Adresse de l'étudiant

Adresse :

code postal : commune.....

fixe..... portable

Adresse mél personnelle :@.....

Activité professionnelle de l'étudiant pendant l'année 2017 /2018

Exercez-vous une activité professionnelle ? NON OUI (joindre les justificatifs et répondre aux questions suivantes)

Si oui, indiquez votre profession :
 et précisez si vous êtes :

- Assistant d'éducation, Aide éducateur, Surveillant
- Emploi jeune
- rémunéré au titre de vos études: ATER, Allocataire de recherche, Moniteur, élève fonctionnaire, fonctionnaire stagiaire ...
- en dispositif de conversion (CIF, PARE, demandeur d'emploi indemnisé, ...)
- intérimaire
- autre activité
- Emploi d'avenir-professeur
- Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré

Votre contrat est un :

- CDI débutant après le 1^{er}/09/2017
- CDI débutant avant le 1^{er}/09/2017 mais inférieur à 150h/trimestre
- CDI débutant avant le 1^{er}/09/2017 et supérieur ou égal à 150h/trimestre
- CDD débutant après le 1^{er}/09/2017
- CDD débutant avant le 1^{er}/09/2016 mais prenant fin avant le 31/08/2018
- CDD couvrant l'année universitaire du 1^{er}/09/2017 au 31/08/2018 mais inférieur à 150h/trimestre ou 600h/année : cotisation
- CDD couvrant l'année universitaire du 1^{er}/09/2017 au 31/08/2018 mais égal ou supérieur à 150h/trimestre ou 600h/année : sans cotisation

Catégorie socio-professionnelle des parents

Mère : Père :

Bourse (joindre le justificatif)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bourse sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Aide spécifique annuelle <input type="checkbox"/> Bourse du Gouvernement Français <input type="checkbox"/> Bourse de Gouvernement Etranger | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soutien financier aux doctorants <input type="checkbox"/> Bourse de mérite <input type="checkbox"/> Bourse de mobilité <input type="checkbox"/> Bourse d'une collectivité territoriale |
|---|--|

Sportif de haut niveau (joindre le justificatif)

1 - Espoir 2 - Jeune 3 - Elite 4 - Reconversion 5 - Partenaire 6 - Arbitre

Vous participez à un programme d'échanges

- SOCRATES /ERASMUS COMENIUS TEMPUS LEONARDO
 autre programme financé par l'UE autre programme et accords bilatéraux (ex : cotutelle)
- Etablissement d'accueil :
- Pays d'accueil :

Cursus depuis le baccalauréat obtenu en :

Année universitaire	Etablissement fréquenté	Diplôme préparé	Résultats (ADMIS – AJ- AJAC)	Boursier (oui-non)

Dernier diplôme obtenu

Intitulé du diplôme :
Année : Etablissement : Dépt/pays :

Autre cursus suivi pour l'année en cours

université école d'ingénieur CPGE IUFM CNED autre : lequel ?

Nom de l'établissement :

Département/Pays :

Diplôme préparé :

Régime d'inscription

- 1- formation initiale
- 2- formation continue
- 3- apprentissage
- 4- reprise d'études non financées
- 7- contrat de professionnalisation

Statut

- 01- étudiant
- 02- auditeur libre
- 03- stagiaire formation continue
- 04- capacitaire en droit 1^{ère} année

Couverture sociale (information page 5)

Indiquez votre numéro de Sécurité Sociale : clé

Régime de sécurité sociale des parents (joindre le justificatif)

- régime français des salariés ou régime français agricole
- régime français des artisans, commerçants, professions libérales (sauf médecins, dentistes, aux. médicaux conventionnés) salariés EDF-GDF, RATP, militaires, employés de notaire
- régime de la Marine Marchande, la Comédie Française, fonctionnaires internationaux
- régime de prévoyance SNCF
- autres situations des parents

Nom du parent assureur Né(e) le : __/__/19__

Cas de non-affiliation (joindre le justificatif)

- vous êtes bénéficiaire d'un Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)
- déjà acquittée dans un autre établissement
- votre conjoint a une activité professionnelle à caractère permanent
- vous êtes originaire d'un pays de l'Espace Economique Européen autre que la France
- vos parents sont agents français d'une organisation internationale
- vous dépendez d'un autre régime que le régime étudiant (étudiant salarié, étudiant apprenti ...)

Prolongation (joindre le justificatif)

pour les étudiants de + de 28 ans / motif :

Centre Payeur

Choisissez un organisme pour le règlement des prestations : LMDE SMECO

Assurance responsabilité civile

Adhésion mutuelle étudiante ⁽¹⁾ Adhésion autre ⁽¹⁾ (1) Fournir OBLIGATOIREMENT la copie

Passeport A la Culture (information page 10)

Souhaitez-vous adhérer au Passeport A la Culture ? P.A.C. 9 € (Si oui cocher la case)

L’AFFILIATION AU RÉGIME ÉTUDIANT DE SÉCURITÉ SOCIALE

L’université d’Orléans est responsable de l’affiliation au régime étudiant de sécurité sociale et, le cas échéant, du recouvrement de la cotisation forfaitaire associée, au moment de l’inscription des étudiants.

La question de votre affiliation à la sécurité sociale étudiante dépend :

- de l’âge que vous aurez pendant l’année universitaire de référence à savoir entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018.

- de la situation professionnelle de vos parents

- du diplôme dans lequel vous vous inscrivez : les personnes s’inscrivant en 1^{ère} année de capacité en droit n’ont pas le statut d’étudiant et ne peuvent pas en conséquence relever du régime étudiant de sécurité sociale.

Pour savoir si vous devez vous affilier au régime étudiant de sécurité sociale à l’occasion de votre inscription, référez-vous au tableau ci-dessous

Si votre situation correspond à une case de couleur, elle indique que vous serez obligatoirement affilié(e) au régime étudiant de sécurité sociale le jour de votre inscription.

L’affiliation à la sécurité sociale étudiante entraîne, dans un premier temps, l’obligation de choisir un centre payeur parmi l’une des deux mutuelles étudiantes

habilitées à gérer, pour les étudiants, les prestations d’assurance maladie/maternité.

Il vous appartient de préciser ce choix sur votre dossier d’inscription en bas de la page 4. A la fin de votre inscription, vous devrez remettre au centre payeur choisi, le coupon « couverture sécurité sociale » accompagné d’un RIB à votre nom.

Pour vous aider, vous pouvez consulter le site internet de l’université d’Orléans à l’adresse suivante :

<http://www.univ-orleans.fr/scolarité/securite-sociale-et-mutuelles/>, et obtenir directement les informations

relatives aux deux centres payeurs de sécurité sociale étudiante que sont la LMDE et la SMECO en cliquant sur le lien correspondant. A la fin de votre inscription, vous pourrez vous informer sur les stands tenus dans votre centre d’inscription par chacune des mutuelles.

Quelle que soit votre situation, vous devez apporter les pièces suivantes :

- la carte d’immatriculation comportant votre N° sécurité sociale (reçue en mai 2017 si vous êtes bachelier de l’année)

- l’original et une photocopie de votre attestation de carte vitale ou, le cas échéant, de celle du parent sur laquelle vous figurez

- et si vous êtes boursier(e), la notification de bourse pour l’année 2017-2018.

Situation au regard de la sécurité sociale étudiante

Age de l’étudiant	Moins de 20 ans	De 20 à 21 ans	De 21 à 28 ans
Régime sécurité sociale des parents			
Salariés du secteur privé, agents de la fonction publique d’Etat, territoriale ou hospitalière, salariés ou exploitants agricoles	Affiliation à la sécurité sociale étudiante Obligatoire et gratuite	Affiliation à la sécurité sociale étudiante Obligatoire et payante	
Artisans, commerçants, professions libérales, militaires, salariés de EDF/GDF, de la RATP, de la CCIP, cultes, clercs et employés de notaires	Couvert par la sécurité sociale des parents	Affiliation à la sécurité sociale étudiante Obligatoire et payante	
Marine marchande et comédie française, fonctionnaires internationaux	Couvert par la sécurité sociale des parents	Affiliation à la sécurité sociale étudiante Obligatoire et payante	
Employés de la SNCF	Couvert par la sécurité sociale des parents		

Tarif de la cotisation sécurité sociale étudiante pour 2017-2018 : 215 euros

Le contrat de mutuelle complémentaire

L’adhésion à un contrat de mutuelle complémentaire est facultative.

Les mutuelles étudiantes proposent différents contrats.

Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter leur site internet aux adresses suivantes :

<http://www.lmde.com/> ou <http://www.smeco.fr/>

Vous pourrez souscrire le jour de votre inscription un contrat de mutuelle ou d’assurance responsabilité civile directement auprès de la mutuelle de votre choix à qui vous réglerez le montant de l’adhésion.



Couverture santé pour les étudiants

Le Conseil régional du Centre reconduit pour la rentrée 2017 l’aide financière destinée à aider les étudiants à souscrire à une mutuelle de santé complémentaire.

Le montant et les modalités d’attribution de cette aide seront disponibles dès le mois de septembre 2017 sur les sites internet : www.regioncentre-valde Loire.fr, www.jeunesocentre.fr et www.univ-orleans.fr



Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et que je ne fais l'objet d'aucune sanction disciplinaire ni mesure d'exclusion dans une Université Française.
Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes de la charte des examens et de la charte pour l'usage des ressources informatiques et des services Internet.

- J'autorise l'université d'Orléans à utiliser mon image pour la réalisation de l'annuaire d'étudiants et d'anciens étudiants pour une durée de 10 ans à compter de la date de la signature.**
- Je n'autorise pas l'université d'Orléans à utiliser mon image pour la réalisation de l'annuaire d'étudiants et d'anciens étudiants pour une durée de 10 ans à compter de la date de la signature.**

A, le Signature :

Cadre réservé à l'administration	
Motif de dossier incomplet :	
Date d'inscription : __ / __ / ____	
Profil : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Situation Sociale : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Dispense SS étudiant : Montant des droits : Mode de paiement :	
<input type="checkbox"/> Paiement SS étudiant N° de quittance :	

Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative de la pédagogie et de la scolarité des étudiants, à la réalisation de statistiques et à la mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants. (déclaration auprès de la CNIL publiée au bulletin officiel de l'enseignement supérieur du 6 février 2010). Les destinataires des données sont les agents habilités au sein des services désignés de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, de l'université d'Orléans, des organismes gestionnaires du régime étudiant de sécurité sociale, des mutuelles étudiantes, de l'observatoire de la vie étudiante et du CROUS d'Orléans-Tours.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service des inscriptions de votre composante (UFR, IUT ou école) ou, à défaut, auprès du service central de scolarité à l'adresse suivante : Université d'Orléans – Pôle Avenir – Service central de scolarité rue de Tours – BP 6749 – 45067 Orléans cedex 2.

Pièces à joindre

Pour ne rien oublier, cochez les cases correspondant aux documents qui vous sont demandés à la fin de votre réinscription par Internet :

① Documents à joindre par tous les étudiants :

- Chèque bancaire ou postal d'un montant de€ libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université d'Orléans sauf en cas de paiement par carte bancaire.
- Photocopie de votre attestation de carte vitale et/ou de celle du parent ou de la personne dont vous dépendez
- Attestation annuelle d'assurance risques scolaires et extra-scolaires

② Selon votre situation, joindre obligatoirement les justificatifs suivants :

- Boursier(e)s* : une copie de votre notification de bourse 2017/2018 ou attestation originale de boursier du gouvernement français 2017/2018.
- Etudiant(e)s inscrit(e)s en parallèle dans un autre établissement* : certificat d'inscription et justificatif éventuel du paiement de la sécurité sociale étudiante.
- Sportif(ve)s de haut niveau* : attestation du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 2017/2018.
- Etudiant(e)s handicapé(e)s* : carte d'invalidité ou tout autre document de nature à justifier votre handicap.
- Situation militaire* : attestation de recensement, certificat de participation à la JDC (ex APD) si votre situation a évolué depuis votre précédente inscription.
- Salarié(e)s dispensé(e)s de payer la sécurité sociale étudiante* : original et copie du contrat de travail (CDI ou CDD) **et** copie des 3 derniers bulletins de salaire.
- Ressortissant(e)s de l'Espace Economique Européen* (sauf France) : carte européenne d'assurance maladie ou attestation d'assurance personnelle (de votre pays d'origine).
- Etudiant(e)s en provenance d'un autre établissement* : autorisation d'inscription, quitus de bibliothèque, attestation de transfert de votre dossier, carte d'étudiant 2016/2017, dernier diplôme obtenu et relevé de notes
- Si vous devez payer la cotisation sécurité sociale étudiante et que vous souhaitez bénéficier d'un paiement en trois fois, munissez-vous d'un RIB à votre nom.* Dans ce cas, le premier tiers devra être réglé le jour de votre inscription par chèque ou carte bancaire, les deux tiers feront l'objet d'une autorisation de prélèvement sur votre compte bancaire.
- Pour une inscription en licence professionnelle 1^{ère} année ou 2^{ème} année de master, joindre un relevé de notes ou une attestation du dernier diplôme obtenu.



L'université d'Orléans et le Crous Orléans-Tours présentent

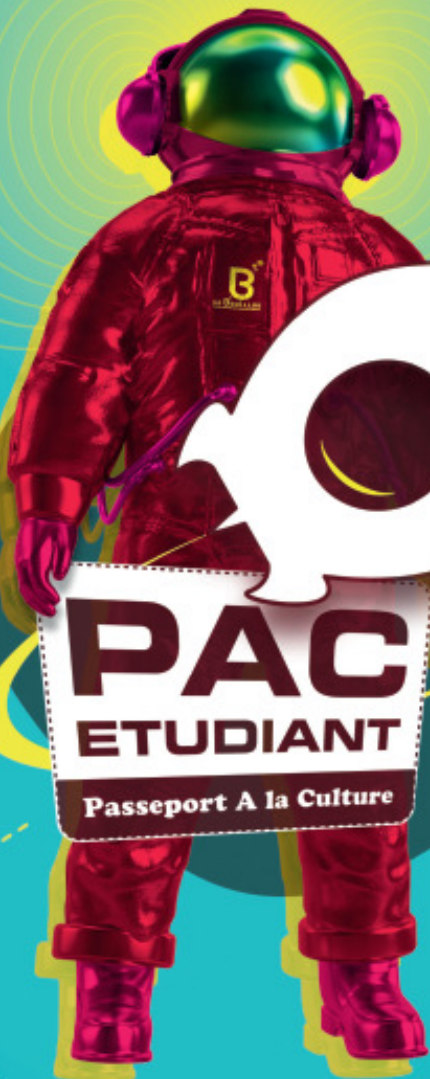
OPUS
2017
18

9€

UNE NOUVELLE
DIMENSION
À VOS SORTIES !

Concerts
Théâtre
Danse
Cinéma
Festivals

exclusives
Offres
réduits
Tarifs
places
gratuites
Evénements
privés



PAC
ETUDIANT
Passeport A la Culture

**CHEZ NOS
PARTENAIRES
EN RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE**

PAC-ETUDIANT.FR

PACETUDIANT



EN PRATIQUE

Vous pouvez prendre votre Passeport À la Culture étudiant au moment de votre inscription à l'Université.

• **À ORLÉANS, BILLETTERIE DU BOUILLON**
À PARTIR DU 28 AOÛT 2017 > VENEZ ACTIVER VOTRE PAC
> en présentant votre carte d'étudiant et le coupon de paiement des droits universitaires (Frais de scolarité)
[DU 28 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE :
HORAIRES EXCEPTIONNELS : DE 10H À 18H]

• **À BLOIS, BOURGES, CHARTRES
CHÂTEAURoux & ISSOUDUN**
Vous recevez le PAC directement par courrier.

02 38 49 24 24
CONTACT@PAC-ETUDIANT.FR



BILLETTERIE ACCUEIL PAC

CAMPUS ORLÉANS
Le Bouillon
Source Culturelle de l'université d'Orléans

Horaires billetterie / Accueil PAC
Du lundi au vendredi de 12h à 14h

Accès parking
Par la rue Léonard de Vinci puis rue de Saint-Amand
Ligne Tram A
Arrêt Université - Parc Floral

Adresse administrative
Université d'Orléans - Le Bouillon - PAC étudiant
Rue de Tours - BP 6749 - 45067 Orléans cedex 2